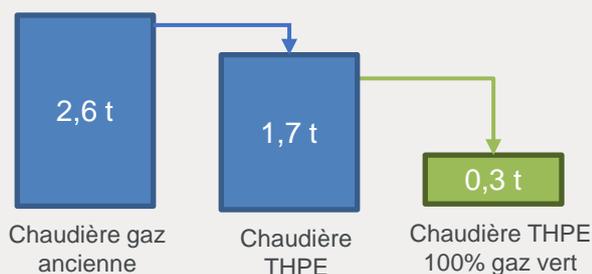


Diviser jusqu'à 5 fois mon impact carbone ? C'est possible avec les offres de gaz vert

LE GAZ VERT PERMET DE DIVISER SON EMPREINTE CARBONE PAR 5

En choisissant un contrat avec du gaz vert, vous participez au **développement de cette énergie renouvelable** tout en **réduisant votre empreinte carbone**

Emissions en tonnes de CO₂ d'une chaudière gaz sur un an



2,3 tonnes de CO₂ économisés, c'est autant d'émissions que :



SOUSCRIVEZ A UNE OFFRE D'UN FOURNISSEUR DE GAZ VERT

L'Association Professionnels du Gaz a négocié pour vous des **offres exclusives** avec des **fournisseurs de gaz vert**.

Découvrez ces offres sur le site de l'Association PG :



Le changement d'un fournisseur est **gratuit, rapide et sans coupure** d'approvisionnement. Le gaz vert est **parfaitement compatible avec tous les équipements sans réglage**.

UNE ÉNERGIE LOCALE ET RENOUEVABLE

Aujourd'hui, le gaz vert est une réalité : il s'agit de **biométhane produit localement**, principalement à partir de **résidus agricoles** et de **déchets**.



Renouvelable, il contribue à la **réduction des gaz à effet de serre** et répond aux enjeux de la transition écologique.

En 2030, les gaz renouvelables représenteront **20% de la consommation de gaz** en France et **100% en 2050** selon l'ADEME.

LES ATOUTS DU GAZ VERT



Contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**



Dynamise **l'agriculture locale** et les territoires ruraux



Participe à **l'autonomie énergétique** de la France